



Ma mutuelle n'as pas resilié l'ancienne

Par **kikataz**, le **05/03/2009** à **19:52**

bonjour

je suis un peux dans l'embarrascar ma mutuelle n'as pas resilé l'ancienne et j'ai du suspendre le contract et payer l'autre

details dans le message assurance mutuelle.....

merci pour vos reponse je suis tres embeter

cordialement

Par **chaber**, le **07/03/2009** à **07:35**

Bonjour,

Si la résiliation n'a pas été demandée dans les délais, le contrat est toujours en cours.

Vous pouvez toujours exiger de votre nouvel assureur l'annulation de son contrat et le remboursement des primes versées.